

English
italien español
srpski portugês
العربية Deutsch

Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

Le 30 mai 2012

Témoignage d'une Tunisienne de retour de Syrie



Bachar Al-Jaafari à l'ONU : En réponse à la déclaration des Nations Unies concernant le massacre d'al-Houla

Texte intégral de la conférence de presse du Dr Bachar Al-Jaafari à l'ONU

par Bachar Al-Jaafari



Mondialisation.ca, Le 29 mai 2012

silviacattori.net

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

0

submit
reddit

29 2
Share Tweet

Texte intégral de la conférence de presse au cours de laquelle l'ambassadeur de Syrie à l'ONU, Bachar Al-Jaafari, a dénoncé « le tsunami de mensonges qui ont été dits il y a quelques minutes par certains membres du Conseil. » - Silvia Cattori

Dr. Bashar Al-Ja'afari, in response to UN resol...



0:00 / 19:06

Texte intégral de la Conférence de presse

transcrit [1] et traduit de l'anglais par JPH pour silviacattori.net

En Syrie il y a eu un crime épouvantable, horrible, injustifié, et injustifiable. Ce massacre a été condamné par mon gouvernement dans les termes les plus forts. Et sur ce point, la version de la

- Accueil
 - Articles Récents
 - États-Unis
 - Canada
 - Amérique latine & Caraïbe
 - Europe
 - Afrique subsaharienne
 - Russie et CEI
 - Moyen Orient
 - Océanie
 - Asie
-
- Guerre USA OTAN
 - Histoire, société et culture
 - Crise économique mondiale
 - Crimes contre l'humanité
 - Environnement
 - Pétrole, Gaz de schiste, Énergie Transnationales
 - Pauvreté et inégalités sociales
 - Militarisation
 - 11 sept. Guerre au terrorisme
 - Droits humains et Loi et Justice
 - Biotechnologie et OGM
 - Droits des femmes
 - Désinformation médiatique
 - Politique et religion
 - Nations Unies
 - Science et médecine
 - Services de renseignements

Recherche

[Archives](#)

[Index des Auteurs](#)

[Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web

[GlobalResearchTV](#)



condamnation de mon gouvernement a rejoint exactement la formulation adoptée il y a quelques minutes par le Conseil de Sécurité.

Je voudrais également condamner ici, au nom de mon gouvernement, le tsunami de mensonges qui ont été dits, il y a quelques minutes, par certains membres du Conseil qui ont tenté de vous induire en erreur en disant que leur manière de lancer des accusations contre mon gouvernement était basée sur ce qu'ils ont affirmé être des « preuves ». Ils ont tort et ils vous induisent en erreur. Ni le Général Mood, ni qui que ce soit d'autre n'a dit au Conseil de Sécurité et à la session informelle qu'il blâmait les forces du gouvernement syrien pour ce qui est arrivé. Il est vraiment pitoyable et regrettable que certains membres du Conseil soient sortis -quelques minutes après que le Général Mood ait terminé son exposé- pour vous induire en erreur et vous dire des mensonges sur ce qui s'est passé.

Je vous invite tous à regarder ce qui s'est passé à al-Houla dans son intégralité. Dans ce tableau complet, ce qui s'est passé hier al-Houla se situe dans un contexte que nous devons comprendre pour saisir et comprendre qui a perpétré ce crime.

Hier, après la prière du vendredi, deux cents à trois cents hommes armés se sont réunis vers deux heures de l'après-midi. Ils se sont réunis en fait en plusieurs points, et ensuite ils se sont déplacés pour se regrouper en un seul endroit, à al-Houla. Ils avaient des voitures pick-up chargées d'armes lourdes comme des missiles anti-chars, des mortiers et des mitrailleuses, à la manière libyenne que vous avez pu voir il y a quelques mois, et ils ont commencé à attaquer les forces de l'ordre qui étaient positionnées dans la région en cinq endroits différents ; les attaques armées ont duré de deux heures de l'après-midi jusqu'à onze heures du soir.

Donc, ici, nous ne parlons pas d'une attaque armée qui aurait eu lieu et se serait terminée en une demie heure. Il s'agit d'une opération armée d'envergure planifiée à l'avance avec de nombreux objectifs. Après avoir attaqué les positions des forces de l'ordre, les groupes armés se sont tournés vers les civils, puis ils se sont rendus dans un autre village qui est tout proche d'al-Houla, à une distance d'un kilomètre, où ils ont brûlé l'hôpital national, ils ont brûlé les récoltes des agriculteurs et ils ont brûlé des maisons. Ils ont aussi tué des dizaines de civils innocents dans un autre village, également proche d'al-Houla, appelé Shomaria. Donc, ici, nous ne parlons pas d'un seul incident qui aurait eu lieu dans un endroit précis, nous parlons d'un théâtre d'opérations qui a englobé beaucoup de petits villages de la région.

Mon gouvernement a nommé une Commission nationale d'enquête qui a pour mission de découvrir qui sont les auteurs de cet horrible massacre afin qu'ils soient traduits en justice. Ceux qui ont commis ce crime en seront tenus responsables par les autorités syriennes, devant la loi de notre pays.

Le communiqué de presse adopté aujourd'hui par le Conseil de Sécurité, a adopté en quelque sorte la version des événements présentée par le Général Mood. Si vous regardez la formulation du communiqué de presse, vous constaterez que rien n'indique que le Conseil rejette le blâme sur les forces du gouvernement syrien pour les meurtres et la perpétration des massacres. Au contraire il identifie d'autres éléments dans ce tableau qui peuvent être responsables de ce qui s'est passé. Je dis cela parce que le communiqué de presse dit que le Conseil de Sécurité condamne dans les termes les plus forts les meurtres confirmés par les observateurs des Nations Unies. Je confirme également ici au nom de mon gouvernement que des dizaines de civils ont été tués, cent quatorze – et ensuite une attaque qui a impliqué des tirs d'artillerie et de chars sur un quartier résidentiel.

Ensuite, les membres du Conseil de Sécurité ont également condamné le meurtre de civils par des tirs à bout portant et par de graves violences physiques. La plupart des meurtres qui ont eu lieu à al-Houla sont dus à ce genre d'assassinats, des gens tués à bout portant, et non en raison des tirs d'artillerie, car des tirs d'artillerie n'auraient pas laissé les corps des victimes dans l'état où vous les avez vus. Nous parlons ici du style de meurtres qu'a connu l'Algérie au début des années nonante.

Mon gouvernement ne ménagera aucun effort, quels qu'ils soient, afin de trouver les auteurs de ces massacres, et de les traduire en justice.

Je voudrais ajouter à cela, que le Conseil de Sécurité devrait se réunir également pour identifier ceux qui arment les groupes terroristes en Syrie, qui les accueillent, qui les suscitent et les incitent à la violence, et qui les protègent, et appeler à ce qu'ils soient également traduits en justice. Certains membres du Conseil, leurs fonctionnaires l'ont dit publiquement. Certains d'entre eux sont des membres permanents. Leurs hauts fonctionnaires ont dit publiquement qu'ils ne ménageraient pas leurs efforts pour fournir des armes à l'opposition syrienne, et certains d'entre eux ont parlé d'« armes non-létales », je ne sais pas ce que cela signifie. Mais le résultat immédiat de cette militarisation de l'opposition s'est traduit sous la forme de l'enlèvement des pèlerins libanais revenant d'Irak au travers du territoire turc, et sous la forme d'attentats-suicides et de l'infiltration du territoire syrien par al-Quaïda.

Nous n'avons donc pas besoin d'un double langage au Conseil de Sécurité. Nous devons tenir chacun responsable devant la justice, même si nous touchons à certains membres permanents. Ceux qui disent avoir grand intérêt à arrêter la violence et à la réussite du dialogue national en Syrie devraient cesser de s'ingérer dans nos affaires intérieures, cesser d'armer, d'héberger, de financer et de protéger les groupes terroristes armés dans mon pays. On ne peut pas être en même temps pyromane et pompier. Et Malheureusement, c'est exactement le cas de certains membres de ce

Conseil de Sécurité. Les dimensions arabe, régionale et internationale de la crise syrienne ne sont pas la situation la plus trouble, et chacun sait ce dont nous parlons.

Je suis à votre disposition.

Question : *Dans la déclaration il est dit « Les attaques ont comporté des tirs de l'artillerie et des chars du gouvernement syrien sur des quartiers résidentiels ». Êtes-vous en désaccord avec cela ?*

Bashar Al-Ja'afari : Je suis en désaccord avec l'interprétation qui vous a été fournie de cette phrase par l'ambassadeur allemand, l'ambassadeur britannique, et d'autres. L'interprétation était erronée. Il appartient au Général Mood de présenter les faits. Et pas à l'ambassadeur allemand, ou l'ambassadeur britannique, ou d'autres ambassadeurs.

Question : *Mais le fait qu'il y a eu des bombardements gouvernementaux sur un quartier résidentiel, était-ce un fait ?*

Bashar Al-Ja'afari : Le Général Mood n'a pas dit cela.

Question : *Vu que les circonstances n'étaient pas claires, le Général Mood est-il plus factuel que le Secrétaire Général ?*

Bashar Al-Ja'afari : C'est exactement ce que je voulais dire à votre collègue. Le Général Mood a dit cela, que les circonstances n'étaient pas claires en ce qui concerne qui était à blâmer pour ces attaques. Oui, il a dit cela, mais dans ce contexte, pas dans le contexte qui vous a été fourni par certains ambassadeurs.

Question : *Pensez-vous que cette lettre du Secrétaire Général est plus proche de la déclaration des ambassadeurs allemand et britannique ou de la déclaration faite par le Général Mood dans les consultations ?*

Bashar Al-Ja'afari : Plus encline à sympathiser avec les ambassadeurs allemand et britannique, bien sûr.

Question : *Qu'en est-il de l'enquête ?*

Bashar Al-Ja'afari : Il y a une coopération étroite entre le gouvernement syrien et l'UNSMIS [United Nations Supervision Mission in Syria] en Syrie. Bien sûr après avoir nommé la Commission nationale syrienne d'enquête, les autorités syriennes vont partager avec le Général Mood le résultat de ces enquêtes, et ensuite, naturellement, le Général Mood va partager cette information avec le Conseil de Sécurité et M. Kofi Annan.

Un point important, messieurs : vous-vous souviendrez peut-être que chaque fois que le Conseil de Sécurité avait prévu une session pour discuter de la crise syrienne, quelque chose devait se produire en Syrie. Ou un attentat-suicide, ou une attaque terroriste, ou une forme de massacre, celle que, malheureusement, nous discutons aujourd'hui. Donc, ce n'est pas une coïncidence fortuite que ce massacre ait eu lieu seulement un jour avant l'arrivée de M. Kofi Annan en Syrie. Cette dimension est très importante parce qu'elle jette des doutes sur les motivations réelles de ceux qui ont perpétré ce crime horrible. Ils cherchent l'escalade, ils cherchent à mobiliser le Conseil de Sécurité contre le gouvernement syrien. Aucun gouvernement que ce soit ne massacrerait ses propres citoyens pour parvenir à une victoire politique sur ses opposants. L'utilisation de l'artillerie et les tirs de chars et de missiles n'auraient pas tué ces civils innocents de la façon dont ils ont été tués. Et cela a été notifié par la déclaration de presse du Conseil de Sécurité qui dit qu'ils ont été tués à bout portant. Cela signifie que c'est un pur assassinat, il ne s'agit pas du recours à l'artillerie et aux tirs de chars.

Question : *Vous dites que ce n'est pas le gouvernement syrien, mais qui l'a fait ?*

Bashar Al-Ja'afari : Les groupes terroristes armés ont lancé ce type d'attaques terroristes depuis le début de la crise en Syrie. Ce n'est pas ici le premier incident qui a eu lieu en Syrie. Bien sûr, ce qui s'est passé hier est un crime horrible, épouvantable, injustifié et injustifiable. Mais aucun gouvernement sur terre ne commet ce type de meurtre. Il s'agit de groupes armés, il s'agit d'un crime terroriste. Nous ne pouvons pas le décrire avec d'autres termes. Ceux qui ont commis ce crime seront tenus responsables devant la justice syrienne, et la Commission nationale d'enquête nommée hier par le gouvernement devra présenter son rapport dans les trois jours à compter d'aujourd'hui. Donc, assurément, nous allons savoir qui est derrière ce crime horrible ; c'est une affaire de trois jours.

Question : *Ne serait-ce pas un prétexte pour blâmer le gouvernement qu'ils donnent par procuration aux membres du Conseil de Sécurité ?*

Bashar Al-Ja'afari : Comme je l'ai dit au début, nous devrions regarder le tableau dans son intégralité. La question n'est pas d'aller dans les détails. Parfois les détails sont importants mais parfois ils ne le sont pas. La question est d'avoir le bon jugement sur ce qui s'est passé. Et pour avoir le bon jugement vous devez considérer le tableau dans son intégralité dans son contexte historique, avec ses dimensions géopolitiques. Comme je l'ai dit, il y a une dimension arabe, il y a une dimension régionale et une dimension internationale de la crise syrienne. Et certains pays disent publiquement qu'ils vont appuyer – et ils ont déjà appuyé – la branche militaire syrienne de l'opposition avec des

armes. Les gens devraient être très prudents en lisant la carte de ce qui se passe en Syrie.

Question : *Serait-ce pour pousser à augmenter la taille de l'UNSMIS, peut-être pour armer son personnel, pour une sorte d'internationalisation ?*

Bachar Al-Ja'afari : C'est peut-être un des objectifs visés par ceux qui ont commis ce crime. Cela pourrait être une des raisons. Une raison très importante pour perpétrer ce genre de crime horrible : accentuer l'internationalisation de la crise syrienne, et augmenter le personnel de l'UNSMIS.

Merci.

URL de cet article :

<http://www.silviacattori.net/article3266.html>

[1] Transcription du texte anglais, voir :
<http://www.silviacattori.net/article3262.html>

*Articles de Bachar Al-Jaafari publiés
par Mondialisation.ca*



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias : crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Bachar Al-Jaafari, silviacattori.net, 2012

L'adresse url de cet article est : www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31112

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009